

Le rôle des structures sociales dans la prévention de suicide

Le suicide est évitable, pourtant toutes les 40 secondes, une personne se suicide quelque part dans le monde.

En Tunisie, ce phénomène a fait son apparition au cours des années 1960 avec l'expérience coopérative et au début des années 1980 avec les émeutes du pain.

Après la révolution du 14 janvier 2011, le nombre de suicide a triplé par rapport aux années 2008 et 2009. Selon l'observatoire social tunisien relevant du forum tunisien pour les droits économiques et sociaux, 203 cas de suicides et tentatives de suicide ont été recensés en 2014.

Aucune région ni aucune tranche d'âge n'est épargnée, ce phénomène effrayant et douloureux touche même les enfants, à cet effet le suicide infantile est un phénomène nouveau mais inquiétant.

Selon le dernier rapport de l'Institut National de Protection de l'Enfance (INPE), 77 avis de disparition d'enfants et 17 tentatives de suicide ont été enregistré, durant l'année 2013. La même source a expliqué que la cherté de la vie, la pauvreté et la précarité financière sont les principales raisons de ces phénomènes à hauteur de 61%, soulignant que les gouvernorat de kairouan et de Sidi Bouzid viennent en tête des régions où on enregistre le plus de fugues et de tentatives de suicide. Et d'ajouter que la pauvreté essentiellement dans les régions intérieures favorise davantage l'augmentation de délinquance et de cas de suicide chez les enfants.

Mohamed Jouili, sociologue et directeur de l'Observatoire national de la jeunesse (ONJ) a indiqué que la souffrance des enfants est souvent ignorée alors que le passage à l'acte suicidaire reste un risque réel. *«Les enfants ne sont pas toujours écoutés, alors qu'ils peuvent avoir des choses à dire et des craintes à extérioriser. Il est important de les inviter au dialogue»*, a-t-il expliqué.

Le Centre international de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie estime, de son côté, que la médiatisation et la banalisation de la mort (notamment dans les jeux vidéo ou les dessins animés) peuvent être responsables de cet acte irréversible, car elles empêchent un enfant de prendre conscience qu'une vie qui s'arrête rend impossible tout recommencement.

Des études ont démontré que les enfants se suicident car ils sont fragilisés et leur objectif réel n'est pas d'en finir avec la vie, mais d'en finir avec un problème qui peut paraître impossible à résoudre, puisque souvent l'enfant n'a pas encore les capacités d comprendre le caractère définitif et irréversible de la mort.

I - La complexité de phénomène de suicide :

Le suicide est un phénomène complexe déterminé par l'interaction de plusieurs facteurs. Les facteurs associés au suicide sont différents selon les âges de la vie, et selon le fait qu'il s'agisse d'une tentative de suicide ou d'un suicide.

Le suicide est présenté parfois comme le résultat d'une cause unique, ce qui est généralement une manière tronquée de lire la réalité des faits. Le chômage, la dislocation familiale..., peuvent être avancés comme des événements déclencheurs, «la goutte d'eau», jamais comme des causes uniques. Un suicide est généralement provoqué par une interaction complexe de nombreux facteurs tels que des perturbations familiales, des conflits interpersonnels, un mal-être ou un stress profond, la maladie mentale ou physique.

Par conséquent, on peut dire que le comportement suicidaire n'est pas une maladie, mais l'aboutissement de l'interaction complexe de divers facteurs neurobiologiques, psychologiques, culturels et sociaux, qui ont marqué la personne à différents niveaux, mais qui isolément ne suffisent pas à expliquer le suicide

II – la spécificité de l'intervention préventive :

L'adolescence est une période difficile de la vie que les jeunes ne traversent pas tous de la même manière. Pour certains jeunes cette période signifie solitude, vide, incompréhension, désespoir, d'autre part, il y a les personnes vivant de difficultés liées aux conflits conjugaux, au chômage et à la pauvreté et qui traversent parfois des moments très durs d'où certains d'entre eux peuvent présenter certaines spécificités avec un risque élevé de passage à l'acte suicidaire.

Ces catégories sont distinguées par leur vulnérabilité, dans la manière ou ils sont les personnes les plus exposées aux agressions de notre société, exemple : les enfants menacés, les personnes vivant de difficultés liées aux conflits conjugaux, au chômage et à la pauvreté et les jeunes en mal d'adaptation. A cet effet, à travers mon travail au sein d'une administration centrale qui exerce le rôle de supervision technique et d'accompagnement des structures sociales, on peut noter que ces personnes vulnérables font l'objet de prise en charge psychologique et d'intervention préventive par des structures sociales, dont leur rôle vise essentiellement le renforcement de l'estime de soi, cette intervention se caractérise par l'amélioration des capacités d'adaptation psychosociale.

Les structures de promotion sociale constituent un dispositif dans le système de lutte contre les phénomènes sociaux, de marginalisation d'inadaptation et d'exclusion sociale.

En premier lieu, on trouve les divisions de la promotion sociale (25), qui sont rattachées aux directions régionales du Ministère des Affaires Sociales, elles sont chargées de mettre en œuvre et suivre les programmes de la promotion sociale dans les domaines de la protection, la solidarité, l'action sociale et la prévention. En second lieu, il y a les centres de défense et d'intégration sociale (19), qui sont chargés de contribuer au dépistage précoce des situations pouvant mener à la

délinquance et à l'inadaptation sociale, et d'orienter et guider les personnes en difficultés vers les structures pouvant contribuer à leurs intégration, la population principale de ces centres est notamment les enfants et les jeunes en difficultés. En troisième lieu, on trouve les centres sociaux de protection sociale des enfants (02), qui sont chargés d'accueillir les enfants en danger au sens de l'article 20 du code de protection de l'enfant, orientés par les juges de la famille ou les délégués à la protection de l'enfance, considérés comme une catégorie vulnérable prédisposée à développer des comportements à risque, parmi les quelles le sniffage et l'alcoolisme..

Ensuite, il y'a le centre de protection sociale « el amen », qui accueille les malades mentaux sans soutien ayant atteint un stade de stabilité psychologique après avoir achevé leurs soins aux établissements publics et dont l'état de santé ne nécessite pas un séjour dans ces établissements. Enfin, les centres d'encadrement et d'orientation sociale (03), qui sont chargés d'accueillir les personnes et les familles sans soutien matériel et familial et toutes autres personnes en situation sociale difficile nécessitant une prise en charge ponctuelle en coordination avec les services administratifs et judiciaires compétents après étude de leurs situations sociales.

III -Les enjeux de l'intervention préventive

Les nouvelles technologies posent des défis pratiques en prévention du suicide. De plus en plus, les personnes suicidaires cherchent en ligne des conseils et des informations sur la manière de mettre fin à leur vie et il existe un nombre croissant de cas où une personne a été encouragée à se suicider. Il existe même des suicides diffusés en direct sur internet.

Ici, il faut mettre l'accent sur la possibilité de contrôler l'accès aux sites qui encouragent le suicide, et essayer de balancer entre les libertés personnelles d'une part et les exigences de l'ordre public d'autre part.

Ensuite, le traitement de suicide dans les medias peut augmenter le risque de suicide dans la population. Lorsque l'histoire est traitée de manière dramatique, sensationnelle, ou romantique, Lorsque le personnage ressemble au spectateur ou au lecteur en termes d'âge, de genre et de nationalité , Lorsque l'histoire porte sur le suicide d'une personne célèbre, Lorsque le traitement de l'histoire de suicide offre une explication simple du suicide, en attribuant le suicide à une seule cause, comme des problèmes financiers, un échec scolaire, ou une rupture amoureuse, Lorsque l'histoire porte sur un cas réel de suicide, Lorsque le traitement de l'histoire de suicide apparaît dans la presse écrite, Lorsque la couverture de l'histoire de suicide est importante (i.e. répétée sur plusieurs semaines), et excessive, Lorsque l'histoire rapportée décrit en détails la méthode employée par la victime pour se suicider. Dès lors, s'il est légitime que les médias informent des événements regrettables que sont les suicides afin de continuer à sensibiliser à cette problématique, il ne faut pas en attiser le phénomène. Un équilibre difficile mais qui peut être atteint grâce à une

bonne connaissance de « l'effet Werther » et une bonne maîtrise de « l'effet Papageno ».

En conclusion, le suicide est un phénomène complexe. Il est nécessaire que tous les acteurs (institutionnels, professionnels et société civile) articulent leurs actions afin de mettre en place d'une politique de prévention dans laquelle une démarche de prévention cohérente et soutenue ainsi qu'une prise en charge adaptée aux catégories concernés.